



## PLUS DE 100 PARTICIPANTS AU WEBINAIRE CONSACRÉ AU FINANCEMENT ET AU STATUT DES MANDATAIRES JUDICIAIRES À LA PROTECTION DES MAJEURS (MJPM) NOTAMMENT DES PRÉPOSÉS D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

L'Association Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs et la MGAS/Mutuelle Europe ont organisé une formation en ligne gratuite dédiée au MJPM préposés d'établissement public. **Plus de 100 MJPM ont assisté à ce webinaire.**

Cette formation en ligne, organisée à l'initiative de la Mutuelle générale des Affaires Sociales (MGAS)/ Mutuelle Europe, est le début d'un partenariat entre l'assureur santé et l'association des mandataires. La MGAS, grâce à la fusion avec Mutuelle Europe, propose des solutions en complémentaire santé et prévoyance spécifiques aux attentes et besoins des personnes sous mesure de protection juridique et de leur tuteur ou curateur.

Ce webinaire a été animé par des membres de l'Association nationale des Mandataires judiciaires à la protection des majeurs (ANMJPM), Dominique Cailhol, Vice-présidente de l'association et Marie-Hélène Bielle, Déléguée régionale, toutes deux Attachées d'administration hospitalière et formatrices. Les interventions ont été suivies d'un temps d'échange spécifique à chaque sujet traité.

### L'environnement administratif et financier pour exercer la profession de MJPM, et plus particulièrement de préposés d'établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux

#### Intervention de Dominique Cailhol

**La fiche métier et la mise en œuvre des procédures afin que les préposés soient inscrits dans un réel statut de MJPM** (Catégorie B et A de la FPH - cf. fichiers des corps et grade EHESP)

#### Intervention de Marie-Hélène Bielle





## Association Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

L'Association Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs est une association de professionnels du milieu tutélaire exerçant en secteur sanitaire et social. Elle a pour but de conseiller ses adhérents, d'étudier toutes les questions d'ordre professionnel, de promouvoir et de participer à la formation des mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Elle représente les préposés d'établissements au niveau des instances nationales.

[anmjpm.fr](http://anmjpm.fr)



## MGAS/Mutuelle Europe, votre partenaire professionnel

La MGAS/Mutuelle Europe vous propose des solutions en complémentaire santé adaptées aux besoins des personnes sous mesure de protection juridique ainsi qu'à leurs mandataires, grâce à sa proximité et sa qualité de gestion. La MGAS/Mutuelle Europe est l'interlocuteur privilégié des MJPM en matière d'assurance santé et de prévoyance.

[www.mutuelle-europe.com](http://www.mutuelle-europe.com)

La MGAS/Mutuelle Europe et ses partenaires mettent à votre disposition son « Extranet MJPM », réservé uniquement à des utilisateurs MJPM indépendants, préposés d'établissements ou salariés du service tutélaire d'une Association. Cet extranet vous permet de contractualiser en ligne (adhésion, résiliation) au moyen d'une signature électronique à valeur légale, et d'avoir accès à des services (votre portefeuille en ligne, l'historisation de toutes les opérations au format.pdf, la demande de réédition de carte de tiers-payant, le téléchargement de documents d'information ou contractuels, les coordonnées de vos interlocuteurs, etc.).

La page d'accueil met à votre disposition des informations ciblées qui concernent votre secteur et votre actualité (CSS, déconfinement des MJPM, déduction des frais de tutelle ou de curatelle pour le calcul de l'impôt sur le revenu, etc.).

[mjpm.mutuelle-europe.com](http://mjpm.mutuelle-europe.com)

## Contact presse

Justine Racinet, chargée de communication MGAS/Mutuelle Europe  
Tél.: 01 44 10 55 68 | [justine.racinet@mgas.fr](mailto:justine.racinet@mgas.fr)

96 avenue de Suffren, 75730 Paris Cedex 15  
[mgas.fr](http://mgas.fr)

